

---

TRIBUNAL DU CONTENTIEUX  
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n° : UNDT/NBI/2020/050

Jugement n° : UNDT/2020/112

Date : 8 juillet 2020

Original : anglais

---

**Juge :** Mme Eleanor Donaldson-Honeywell

**Greffé :** Nairobi

**Greffier :** Mme Abena Kwakye-Berko

YOUNIS

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

## **Introduction et rappel de la procédure**

1. Le requérant est le Chef de la Section des transports de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Il est titulaire d'un engagement continu de classe P-5 et est employé à El-Fasher.
2. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, il a introduit une requête devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (le « Tribunal ») siégeant à Nairobi, contestant l'interprétation faite par le défendeur des règles relatives aux sommes non payées au titre des indemnités journalières de subsistance et d'autres frais de voyage.
3. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, le requérant avait demandé le contrôle hiérarchique de la décision contestée par le Groupe du contrôle hiérarchique, mais n'avait reçu de réponse que le 2<sup>nt</sup>

**Dispositif**

7. Le Tribunal rejette la requête comme irrecevable.

*(Signé)*

Eleanor Donaldson-Honeywell, juge

AinsiAinsic8Tm0 g0 G[(-)] TJETQ0.00000912